

FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ASSOCIATION [CERTIFASSO]

ORGANISATEUR(S) : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



2x1h30



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Sur deux dates, le but de cette formation est de permettre aux participant·es d'identifier les critères personnels, financiers et juridiques qui orientent le choix entre **entrepreneuriat** et **salariat**, et d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour gérer correctement une **relation de travail salariée** au sein d'une association afin d'exercer ce rôle **en conformité et en toute sérénité**.

Session 1 : Jeudi 19 octobre 2026 — Entrepreneuriat VS Salariat : comment faire le bon choix ?

De nombreuses associations se demandent aujourd'hui s'il faut **embaucher** (sécurité, continuité) ou **externaliser** (flexibilité, expertise) quand des missions bénévoles deviennent trop techniques, chronophages ou régulières. Cette formation répondra aux questions concrètes que se posent les responsables associatifs pour éviter des choix inadaptés.

Je repars avec :

- Une bonne vision des avantages et des inconvénients avant l'embauche : contrat de travail (CDD/CDI) ou contrat de prestation de service : coût global, responsabilité, flexibilité, montée en compétence interne ...
- Des idées claires sur les précautions à prendre avant de recourir à l'un ou l'autre modèle selon le cadre légal.
- Des exemples concrets.

Session 2 : Mercredi 02 décembre 2026 – Les obligations de l'employeur associatif.

Les associations qui décident d'embaucher s'exposent à des obligations juridiques, sociales et fiscales strictes. Cette formation vise à fournir des repères juridiques et opérationnels liés à la réglementation du travail pour répondre à la responsabilité d'employeur en toute sécurité.

Je repars avec :

- Une bonne information des obligations de l'employeur **avant** l'embauche du salarié : DPAE, adhésions aux différents organismes sociaux, choix du contrat de travail ...
- Des repères sur les obligations de l'employeur **pendant** le contrat de travail : légales, conventionnelles,

FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ASSOCIATION [CERTIFASSO]

contractuelles ... et à la fin du contrat de contrat

- Des ressources utiles

NB : Cette formation est éligible au Certif'Asso dans le cadre des modules additionnels au choix des candidats du programme de la Ligue de l'enseignement Pays de la Loire

DATE(S) DE LA FORMATION

19 novembre 2026

19H00-20H30

02 décembre 2026

19H00-20H30

POUR S'INSCRIRE



0251863309



centreresources@laligue44.org

STRUCTURE FORMATRICE



Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique



Voir la présentation de cette structure